

Pour contacter **Le Blé en Herbe**

Directement auprès de :

Anne-Julie Chevalier

Téléphone : 06 46 77 81 61

Courriel : ram.lebleenherbe@porteseureliennesidf.fr

Via le site "[mon-enfant.fr](#)" de la CAF

En page d'accueil, cliquez sur "Je recherche", cochez "un lieu d'information" et complétez le formulaire. La demande sera transmise au relais qui prendra contact avec vous.

Permanences sur rendez-vous :

à **Pierres**,

au multi-accueil Les Petits Pierrots

2 rue Michel Delattre

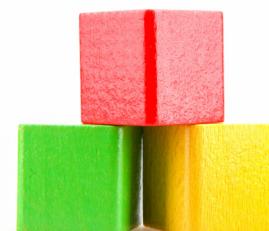
le mardi, jeudi, vendredi

de 14h à 17h

Ateliers d'éveil

Itinérance sur plusieurs communes du pôle.

Pour plus d'informations, contacter directement la responsable.



**Pôles de proximité
de Pierres et de Nogent-le-Roi**

Vous résidez sur les communes de :

**Bréchamps, Chaudon, Coulombs, Croisilles,
Faverolles, Les Pinthières, Lormaye, Néron,
Nogent-le-Roi, Pierres,
Saint-Laurent-la-Gâtine, Saint-Lucien,
Senantes et Villiers-le-Morhier.**

Service petite enfance jeunesse



Relais petite enfance

Le Blé en herbe

Adresse :

2, rue Michel Delattre

28 130 Pierres

Téléphone :

06 46 77 81 61

Courriel :

ram.lebleenherbe@porteseureliennesidf.fr

Site internet :

porteseureliennesidf.fr



**Informations
sur les modes
d'accueil
des enfants
de 0 à 4 ans**



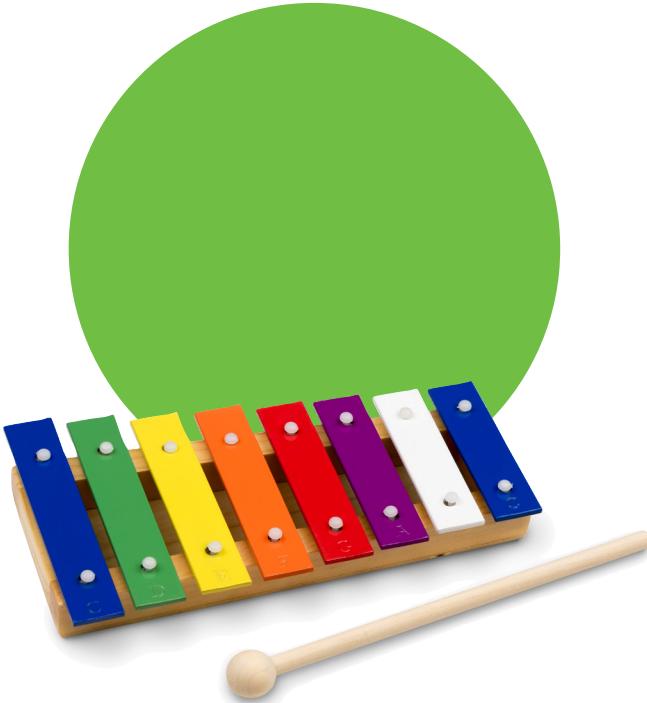
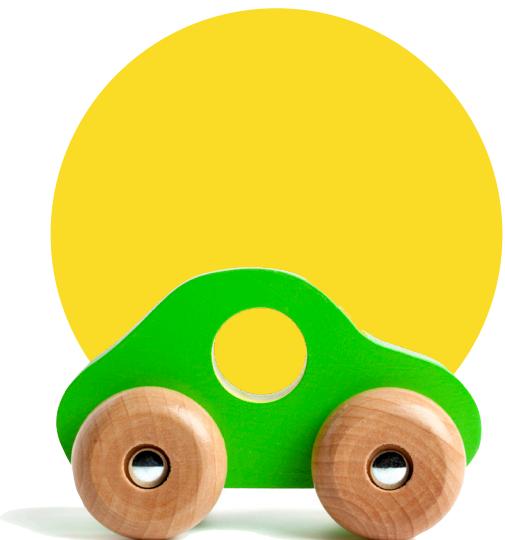
**Portes Euréliennes
d'Ile-de-France**
communauté de communes

Le relais petite enfance Le Blé en Herbe
est un service gratuit.

Il s'adresse :

- ▶ **aux parents** ou futurs parents,
- ▶ **aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s**
- ▶ **aux enfants accompagnés** de leur assistant(e) maternel(le) agréé(e),
- ▶ **à toutes personnes** désireuses de devenir assistant(e) maternel (le),
- ▶ **aux personnes employées** en qualité de garde à domicile et d'aide parentale.

Il permet l'échange et l'interaction entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance.



Parents, futurs parents...

Le Blé en Herbe est votre premier interlocuteur pour toutes questions relatives aux modes de garde.
Il vous propose un accompagnement personnalisé et vous conseille.

Il permet :

- ▶ **de renseigner** sur les modes de garde existants (collectif ou individuel)
- ▶ **d'orienter** dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e)
- ▶ **d'accompagner** dans les démarches administratives et formalités d'embauche,
- ▶ **d'informer** sur les prestations des partenaires relatives à la garde de jeunes enfants.

Assistant(e)s maternel(le)s...

Il vous propose :

- ▶ **une information** sur l'agrément, la formation, le statut et la convention collective,
- ▶ **une valorisation** de la profession et un accompagnement dans les pratiques quotidiennes (temps de rencontre, échanges d'expériences, ateliers d'éveil et réunions thématiques),
- ▶ **une écoute et un soutien** dans vos relations avec les enfants et les parents.



Des ateliers d'éveil
permettent aux enfants
de se rencontrer
et de partager
des instants ludiques
autour d'activités variées,
des animations
en extérieur,
des fêtes.